

# Et tourne, tourne, le carrousel...

On connaît le refrain : pour les CPAS, les contrats Article 60 servent à réinsérer leur public sur le marché de l'emploi. Pour l'Onem, le contrôle des chômeurs est une mesure positive destinée à combattre l'oisiveté. Et dans les faits ? Témoignage anonyme.

Propos recueillis par Gérald Hanotiaux (CSCE)

« Pour commencer, je tiens à préciser que j'ai toujours travaillé. Puis, à la suite d'un problème, j'ai été licencié. Pendant trois ans, j'ai pointé sans rien recevoir, car j'attendais la décision de l'Onem. Dans cette situation, forcément, j'ai été obligé de travailler en noir. Un jour, enfin, je reçois un courrier me disant que c'est accordé : je vais enfin toucher mes trois ans d'un coup. Magnifique !

Le lendemain, nouvelle lettre de l'Onem... me sommant de considérer le courrier de la veille comme nul et non avenu. Formidable, n'est-ce pas ? Trois ans pour se décider et m'envoyer un courrier, pour ensuite prouver qu'ils peuvent tout de même être parfois rapides, et ne prendre qu'un jour pour en envoyer un second !

Direction le CPAS. Assez vite, mon assistante sociale me dit : « Si tu veux, je peux te chercher un Article 60. » Je ne connaissais pas ce type de contrat. Après m'avoir expliqué le principe, comme je suis cuisinier, elle m'envoie aux Restos du cœur. Je commence à travailler là, payé par le CPAS, mais uniquement le temps de récupérer le droit au chômage. C'est là que j'ai compris que certains promettent un engagement ensuite, mais après ils vous lâchent !

## « Trop qualifié ! »

Aux Restos, avec mon chef, on ne s'entendait pas. Ils m'ont alors placé dans une maison de retraite, puis encore dans un autre endroit. Chaque fois, en fait, ils ne savent pas où te mettre ! Une fois à la plonge, une fois dans une chambre froide avec un tapis roulant où tu poses une

assiette, une fourchette... Mais je suis cuisinier tout de même ! Alors je me plaignais, je faisais valoir mes compétences. Le président du CPAS bruxellois était encore Yvan Mayeur à l'époque... On me dit : "Trop qualifié ! Où voulez-vous qu'on vous mette ?" En bout de course, on m'a carrément donné deux mois de congés payés, le temps de me trouver un endroit... Mais au terme de la période, j'arrivais en fin de contrat Article 60.

J'arrive donc au chômage. Un peu plus d'un an plus tard, l'Onem me contacte pour un contrôle, en demandant d'apporter des preuves de recherches. Je viens avec 118 preuves... Et encore : quand on va chez un employeur, certains répondent : "C'est pour l'Onem, hein ? Non, on connaît le système", et ils ne vous délivrent aucune preuve. On vous rejette ! Souvent, j'envoie donc par mail. Ce à quoi on me répond : "Ce n'est pas assez, il faut la preuve que l'employeur vous a répondu." Mais s'ils ne répondent

pas ? Certains le font, mais la plupart : rien ! Ils pourraient au moins m'envoyer un accusé de réception de mon mail, avec mon CV. Mais non.

Donc, à l'Onem : contrat ! Je devais apporter sept preuves par mois. J'arrive avec mon dossier. Réaction : « Ah non, vous n'avez pas respecté le contrat, là vous n'avez que trois preuves. » Oui, mais le mois suivant j'en avais dix ! Le contrôleur ne voulait rien entendre. Au terme de ce processus, ils coupent les allocations ! À quoi sert ce système exactement ?

## Tout le monde est content ! Sauf que...

Retour au CPAS, où je fais valoir mes droits constitutionnels au minimum vital. L'assistante sociale regarde le dossier, voit bien l'état de mes recherches, ne comprend pas la décision de l'Office. Au CPAS, je ne suis pas resté sans rien faire. J'ai frappé à toutes les portes en demandant un autre Article 60.

Depuis quatre mois, je travaille ainsi dans une école. S'ils m'engagent, tant mieux. Je l'espère bien sûr, je fais tout pour. Le chef n'est pas contre l'idée, mais il ne sait pas si l'école aura les moyens.

Bref : l'assistante sociale est contente, le chef est content, tout le monde est content.

Il n'y a que du positif en fait, car je connais mon métier. Je m'occupe de tout là-bas. S'ils ne me gardent pas, ils vont prendre un autre Article 60, qui n'aura peut-être pas autant de savoir-faire. Et pour moi, ce sera reparti pour un tour.

Quel sens tout cela peut-il bien avoir ? » □

